

20c.

Journal du Lot

20c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les ennuis du métier de Ministre des Finances. — Suspect pour avoir été charitable; accusé pour avoir été bienfaisant.

Quel métier que celui de ministre des finances !
Quoi qu'il fasse, il peut être sûr du résultat : on ne sera pas content de lui.

On considère ce qu'il donne comme une insuffisante restitution et ce qu'il prend comme une extorsion abominable. Soit qu'il ait trop d'argent, soit qu'il en manque, il attire sur son front maudits les anathèmes et les récriminations ; il rassemble autour de son budget les fureurs et les appétits. Il fait toujours figure d'accusé ou, pour mieux dire, de coupable...

Quand il veut alimenter un Trésor vide, on se plaint qu'il impose trop. Et dès que ses caisses sont bien garnies, on lui reproche de ne pas dégrever assez. Car ils sont nombreux les braves gens qui se font du Budget de l'Etat cette idée miraculeuse qu'on peut y prendre toujours sans y rien mettre jamais.

M. Henry Chéron vient de l'éprouver à son tour La prospérité à son revers tout comme la misère. A son poste il ne fait pas bon de passer pour être riche... On lui crie : mais que voulez-vous faire de tout cet argent ? Et comme les occasions de l'employer ne manquent pas, il s'entend proposer par les uns des augmentations de dépenses et par les autres des diminutions de recettes.

M. Henry Chéron a beau avoir de la santé, il a quelque peine à se défendre de tous côtés. Il a beau déployer beaucoup de bonne humeur, il met tout le monde furieux contre lui...

Si bien que ces jours derniers il ne semblait plus très solide sur sa base. Non que le « fondement » lui manquât, mais parce qu'il s'est mis dans une position que les techniciens les plus indulgents jugent mauvaise. Ceux-ci, comme l'écrivit la *Journée Industrielle*, lui reprochent de n'avoir ni plan financier, ni doctrine budgétaire autre que de prendre le plus possible et d'accorder le moins.

Evidemment, c'est un peu court. Et cela ne répond guère à l'immense espoir qui avait traversé le pays croyant le moment enfin venu d'un sensible allègement fiscal...

Il y a donc de la mauvaise humeur contre M. Henry Chéron... Les choses s'arrangent sans doute sans qu'il appelle à son secours M. Tardieu lequel ne pourrait que transformer en question politique ce qui est et doit rester un problème financier...

Vous rappelez-vous cette histoire — qui nous fut contée par Octave Mirbeau à moins que ce ne soit par Courteline ? Un brave homme trouva nutamment une montre en or. Il court la porter au commissariat comme le lui recommanda la loi morale d'accord pour une fois avec la loi légale. Il est reçu de telle façon par le commissaire qu'il s'en va lesté de deux ou trois procès-verbaux pour tapage nocturne, insultes à un magistrat, etc., en même temps qu'il se voit soupçonné de mauvaises mœurs et de noce crapuleuses...

Ce n'est pas mal, dites-vous. Mais c'est du roman, de la fiction !

Eh ! bien, voici qui est mieux ! Mais c'est de la réalité, de la vérité ! Je n'ose pas dire de l'histoire, car celle-ci est trop souvent conjecturale...

L'année dernière, non loin de Rouen, un automobiliste écrasa sur la route un passant... et passa ! L'auto disparut ; le cadavre resta. C'était celui d'un ouvrier, père de famille, laissant dans le dénuement une veuve et trois enfants...

Pour secourir cette injuste misère, il se trouva un homme pitoyable et généreux. Il envoya de l'argent à la veuve...

Voilà qui est bien étrange, se dit la police informée. Ça n'est pas naturel ! Cette charité est bien suspecte. Cette bonté doit être criminelle.

Une enquête fut ouverte en vue de découvrir l'homme assez extraordinaire pour secourir une malheureuse. On le trouva sans peine...

Après quoi, il fut incontinent expé-

dié au juge d'instruction de Rouen. Rien de moins. Là il eut à répondre de sa charité inadmissible. On lui déclara tout net qu'en venant au secours de la veuve, il s'était lui-même dénoncé comme le meurtrier du mari...

Allons, avouez ? Ça vaudra mieux. Votre conduite est inexplicable. On ne vient pas ainsi au secours de la misère... N'est-ce pas que c'est vous qui êtes l'écraseur ?

Le déplorable bienfaiteur eut beau se défendre. Il n'a jamais fait d'auto. Il ne sait pas conduire. Il était loin du lieu où l'accident se produisit...

Rien n'y fit ! Le juge n'admit pas ces pitoyables raisons. Il y avait une preuve de culpabilité : c'était le bienfait. Et il pria l'individu d'avoir à se tenir à la disposition de la justice.

La-dessus, notre confrère Jules Vérau qui connaît « l'inculpé » écrit : « Il a trois jours, notre ami était de nouveau convoqué à Rouen, il a été définitivement inculpé de meurtre ! Les habitudes bien connues de générosité de notre ami et sa parfaite honorabilité suffiront, nous n'en doutons pas, à le mettre rapidement hors de cause... »

Ce qui est raide, c'est qu'il ait été mis en cause ! Ce qui est raide, c'est que le fait d'être généreux, pitoyable et bon, de l'être discrètement et sans ostentation, suffise à rendre quelqu'un suspect et à mettre en branle contre lui la police et la magistrature !

Il y a là un beau thème à développer pour démontrer à nos jeunes gens les dangers de la vertu !

Emile LAPORTE.

P.-S. — Ces lignes étaient écrites avant la séance de lundi soir qui devait confirmer nos pronostics. Le débat budgétaire a été fatal au Gouvernement dont l'absence et la maladie de son chef laissaient la direction à M. Chéron. Celui-ci, en désaccord violent avec la commission des finances sur des points particulièrement délicats, n'a pas pu obtenir de la Chambre qu'elle arbitrait le conflit en sa faveur.

Le cabinet est démissionnaire. La crise est grave et sera difficile à dénouer.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LE PÈRE DE LA CIGARETTE

Une plaque commémorative a été apposée récemment, paraît-il, sur la maison jadis habitée par Rodrigo de Jerez, à Aganone, en Espagne. Quel est ce personnage, et à quoi doit-il sa célébrité ? La tradition veut que ce Rodrigo, moins connu que le Cid, ait été le premier fumeur d'Europe. A-t-il été vraiment le premier à faire sortir de jolis nuages gris-bleu de sa bouche ? Ne chicanons pas, et admettons tout ce qu'on raconte à son sujet : qu'il était un compagnon de Christophe Colomb, et que ce sont les Indes qui lui ont appris l'art et la volupté de fumer.

De retour en Espagne, il se fabriqua lui-même des cigarettes avec les feuilles de tabac qu'il avait rapportées. Les premiers qui le virent sortir la fumée de sa bouche et même de son nez eurent avoir affaire à un dangereux sorcier. Naturellement, il fut dénoncé à l'Inquisition et l'illustre Torquemada fit une enquête. Heureusement pour Rodrigo de Jerez, on reconnut que cette émission de fumée était naturelle et non diabolique...

Aujourd'hui, la Régie des tabacs d'Espagne rend hommage solennellement au père de la cigarette, au fondateur d'une industrie de plus en plus florissante. Voulez-vous savoir, en effet, quelle est la consommation du tabac dans le monde ? Voici quelques chiffres dont on n'assure l'authenticité :

En 1911, les Etats-Unis fabriquaient environ 10 milliards de cigarettes ; en 1924, la production était passée à 71 milliards et en 1926, à 90 milliards. Dans tous les pays du monde, on constate un écart formidable entre la consommation d'avant-guerre et celle d'après-guerre.

Pour les cigarettes seules, on est passé de 13 à 41 milliards en Angleterre, de 12 à 29 milliards en Allemagne de 4 à 14 milliards en Italie, de 7 à 28 milliards au Japon, etc. Par rapport au nombre d'habitants, c'est l'Angleterre qui tient la tête avec 811 cigarettes par personne, puis, chose curieuse, c'est l'Autriche, la petite et pauvre Autriche, qui vient en second avec 917 cigarettes. Les Autrichiens ont sans doute beaucoup fumé pour oublier leurs misères...

La cigarette triomphe dans le monde

Informations

La loi de Finances

Parmi les articles de la loi de Finances votés par la Chambre, il convient de signaler ceux qui concernent la propriété non bâtie, les mutations de biens, le droit de suite des artistes et la taxe sur les spectacles.

Celle-ci est ainsi modifiée : Les théâtres paieront 5 0/0 au lieu de 7,20. Les music-halls paieront 10 0/0 au lieu de 12 0/0. Les cinémas paieront 5, 10, 15, 20 et 25 0/0 au lieu de 7,20, 12, 18, 24 et 30 0/0.

Dans les départements, l'Etat percevra 50 0/0 des taxes perçues à Paris.

Election législative

Voici les résultats du scrutin qui a eu lieu aujourd'hui pour l'élection d'un député dans la circonscription de Montdidier :

Ont obtenu : MM. Tonnelier, S. F. I. O., 4.493 voix ; Brille, rép. de g., 2.904 ; de Villeneuve, rép. de g., 2.204 ; Baudouin de Bellevue, rép. soc., 1.077 ; Doucet, rad.-soc., 713 ; Nodélec, comm., 182. Il y a ballottage.

La défense de notre territoire

M. Maginot, ministre de la guerre, s'est rendu dans la région de Dunkerque pour étudier les moyens relatifs à la défense du territoire. Il a fait les déclarations suivantes :

Au Nord de Lille, jusqu'à Dunkerque, nous rencontrons des facilités que nous ne trouvons pas ailleurs en raison des inondations possibles. Mais ces inondations n'étaient jusqu'à présent qu'un moyen de défense intermittente et saisonnier.

Or, une couverture doit être certaine, saisons, mais donner une certaine, en cas de tension, il faut pouvoir inonder immédiatement les territoires menacés. A l'heure actuelle, si l'on peut espérer dans les inondations, on ne peut y compter, mais les travaux nécessaires vont être entrepris.

Le Ministre a ajouté : « Dans trois mois, l'étude sur la défense des frontières, par l'inondation, sera terminée et j'espère bien faire procéder, à la fin de l'année, à une manœuvre générale qui consistera au maintien des écluses, à l'heure dite. »

Contre la hausse injustifiée

Le comité chargé d'étudier les mesures propres à enrayer toute campagne délictueuse de hausse injustifiée des prix s'est réuni ce matin au ministère de la Justice sous la présidence de M. Lucien Hubert, garde des sceaux. Le comité a définitivement arrêté les suggestions et mis au point les textes qui seront soumis au conseil des ministres.

Grave accident de mine

Au puits St-Denis, à Lorette, dans la Loire, un éboulement s'est produit. Quinze ouvriers ont été ensevelis. Des travaux de dégagement ont été entrepris aussitôt. On a pu arriver à ravitailler les ensevelis, et dimanche, ils ont été dégagés.

Une femme sauvage

On mande de Mikitchit, petite localité du Monténégro, au journal *Politika* de Belgrade, que des chasseurs ont découvert dans une forêt une jeune femme devenue à l'état sauvage, ayant oublié l'usage de la parole et se nourrissant de racines.

A la Conférence navale

L'opinion britannique semble assez partagée en ce qui concerne la thèse française et son influence sur le sort de la conférence. L'un des leaders de cette opinion, M. Gaurin, directeur de l'« Observer », s'exprime ainsi :

La France revendique dix grands croiseurs de 800 tonnes, alors qu'un nombre de quinze est prévu pour nous ; enfin, pour les croiseurs légers et les destroyers réunis, elle demande une force totale égale à plus des trois quarts de notre tonnage combiné pour ces deux classes. Elle disposerait même, en réalité, d'une proportion plus forte parce que ses unités, dans l'ensemble, seraient beaucoup plus modernes.

moderne, et les amateurs de cigares deviennent moins nombreux. Ce sont évidemment les femmes qui ont assuré la prééminence de la cigarette. Et il est également incontestable que l'industrie du tabac a profité de la guerre et de toutes les perturbations politiques et sociales du monde. Interrogez les Russes : ils vous diront que jamais on n'a autant fumé chez eux que pendant la période de la famine, en 1921. On finit par s'étourdir, pour tromper l'estomac affaibli, et se distraire, en vérité, Rodrigo de Jerez est un grand bienfaiteur de l'humanité ! (L'Européen).

André PIERRE.

La révolte d'Indo-Chine

M. Piétri, ministre des colonies, revenu de Londres par le bateau de nuit, s'est entretenu pendant une partie de la matinée avec M. Alcide Delmont, sous-secrétaire d'Etat, et les chefs de service compétents, de la situation créée par les événements de l'Indo-Chine.

Des dernières Informations reçues d'Indochine, il résulte que les principaux meneurs sont aujourd'hui aux mains de l'autorité.

Ceux qui s'échappèrent encore sont recherchés d'autant plus activement, qu'il importe de rendre impossible de leur part tout nouvel attentat.

EN PEU DE MOTS...

M. Tardieu, Président du Conseil, atteint de grippe, a dû s'aliter.

Agé de 104 ans, un paysan lorrain, M. Zalesky, a été décoré de la Légion d'honneur pour ses 95 années de services agricoles.

On annonce que le bey de Tunis visitera prochainement la France.

Un jeune homme de 15 ans, M. Calaud a découvert dans les Dunes, à la Pointe aux Oies, près de Boulogne-sur-Mer, un tombeau contenant 7 squelettes datant de l'époque néolithique.

Les recherches pour retrouver le général Koutieff se poursuivent dans la région de Trouville. Une somme de 500.000 francs est offerte à toute personne qui donnera des renseignements permettant la découverte du général.

On a célébré, dimanche, à Maillyle-Château, le 101^e anniversaire de M. Perbeau, doyen des mutualistes de France.

NOS ÉCHOS

Au pays de Carmen.

La démission du général Primo de Rivera n'a guère surpris les gens instruits de ce qui se passe en Espagne. On savait que le dictateur avait de nombreux adversaires dans l'armée et aussi qu'il n'avait plus l'oreille du roi. Alphonse XIII savait qu'à Montmartre on l'appelait Secundo de Rivera ; et il est sensible à ces choses-là.

On ne pensait point pourtant que le Dictateur s'en irait avec autant de facilité, et son départ, dans ces conditions, n'est pas sans inquiéter ses ennemis les plus acharnés. Ils n'y voient qu'un effacement provisoire. Le général ne se serait retiré que pour mieux préparer son retour.

Qu'un secret pour personne qu'au delà des Pyrénées l'idée républicaine fait son chemin. Au moindre incident, il peut se produire un mouvement important. Primo de Rivera n'a pas voulu que ce mouvement ait lieu pendant qu'il était au pouvoir. Il va l'attendre tranquillement, quitte même à le susciter, s'il tarde trop. Ensuite il fera figure de sauveur. Et le roi sera bien obligé de se résigner à être Secundo de cela vaut encore mieux que rien.

La cloche au chronomètre.

Mercredi dernier, la presse anglo-américaine offrait un banquet aux chefs des délégations à la Conférence de Londres. Or, on sait qu'il est de tradition parmi les journaliers de l'Angleterre et ceux des Etats-Unis d'accueillir leurs invités quels qu'ils soient par des applaudissements. Mais suivant la qualité de ceux-ci, les applaudissements sont plus ou moins bruyants et plus ou moins longs.

Cela a donné l'idée à un correspondant de journal américain de chronométrer la durée des applaudissements et, par conséquent, de la gloire ou de la réputation des principaux délégués, et il a obtenu le résultat suivant :

M. Aristide Briand est arrivé en tête avec une ovation qui a duré trois minutes vingt secondes ; puis ce fut M. Mac Donald, avec une ovation de trois minutes ; M. André Tardieu, qui a obtenu deux minutes cinquante secondes, et ainsi de suite pour tous les délégués, jusqu'à M. Grandi, qui a mérité la dernière place, avec vingt secondes d'applaudissements.

Uniformes.

Tous nos experts navals à Londres, l'amiral Violette lui-même, ne se montrent jamais en uniforme, ni aux travaux de la Conférence, ni dans les cérémonies officielles.

On s'en est étonné devant M. André Tardieu. Et celui-ci a répondu avec son habituelle bonne humeur :

— On ne pourra pas, de la sorte, accuser la France de militarisme et d'impérialisme. Elle n'a même plus le goût de l'uniforme, elle qui n'a jamais eu le goût de l'uniformité.

Puis, redevenant sérieux, et avec une vibration contenue dans la voix, il ajouta : S'il y avait un uniforme pour l'idéalisme, la franchise, le sens de la justice et l'amour de la paix, les délégués de la France auraient plus que d'au-

CHRONIQUE RÉGIONALISTE

AL CANT DE L'ALAUZETO

(2^e article et fin)

S'il est admis, en français, que c'est chez les grands écrivains que la langue prend de l'étendue et de la force, l'affirmation n'en vaut pas moins quand il s'agit d'écrire en dialecte.

M. Henri Mouly, tout comme l'abbé Bessou, a puisé dans le fonds populaire rouergat pour disposer avec art ces richesses du fonds commun.

Pensons-nous aussi que la langue de Mouly devient pour tout félicite un fécond sujet d'étude. On sent que l'auteur affectionne les mots et les expressions de son terroir et le Maître Perbosc, nous dirait certainement que c'est l'indispensable qualité de l'écrivain occitan.

En lisant « Al cant de l'Alauzeto », on s'oublie à peser certains mots avec la balance d'un orfèvre !

Alors que l'écrivain français a « glané » son vocabulaire dans les classiques, voire même chez les Latins et chez les Grecs, Mouly n'a eu qu'à écouter parler les vieux de chez lui.

Peut-être aussi s'est-il imprégné de l'œuvre du précurseur de l'abbé Bessou ? Evidemment, il y a parité de langage entre gens du même pays, mais dans les expressions qui nous apparaissent comme des réminiscences, Henri Mouly a su y mettre sa marque propre et les rendre bien siennes.

Et cette langue rouergate, que pour lire Mireille dans le texte, un Quercynois a besoin d'une édition constellée de renvois, il lira le rouergat à livre ouvert.

M. le Président Malrieu de Figeac parle et écrit le même vocabulaire à quelques rares exceptions près.

Dans la basse vallée du Lot, quelques termes nous échappent, mais le glossaire final nous permet si facilement de traduire.

A part quelques rares pierres d'achoppement, la lecture de l'œuvre de M. Mouly nous est donc très accessible.

A cause de quoi, j'estime que quelques passages descriptifs vaudront mieux pour les lecteurs du « Journal du Lot » que toute une dissertation.

Ecoutez-moi ce poétique chant du renouveau :

« L'iber benio de tomba sa darriè dent, Pels prats, l'erbo pounjo crussenco è sabourouso. Las marga ridotos, las pimpatèros, lous coucous regassabou lous nêlhous è fa-siòu lingueto als ousselous amou-rouses que bastissiou sans ouro ni moument. Pels camisses, lous escouliers caramclejabou. Lou poulit soulelh de mars, dins dos ou très matindados abio rebisoulat la campanho... »

« L'auzeto al cèl, moutabo dire soun pater, trelhounabo naut, amout, naut, dins lou clar mati tè-bez (tiède), è pè se taissabo toum-ba como un serselou, dins lou blat que frouabo. De pertout s'aussistous lous cridats dels lauraires, las mistouqo dels aussès, lou cant des gals dins las borios. « Uno mar de founses négabo encaro la ribièro, l'aire èro blu è sul puech d'al Pic lou soulelh se lebabo como une ouss-tensouèr d'or... »

Et puis cette belle et sobre description du labour :

« Ha ! Marnèl, rè Faubet ! lous biòus tirabou poudiment como

tres le droit de le porter. Mais cet uniforme n'existe pas. Voilà pourquoi nos amiraux, à Londres, sont en civil.

Le bon choix.

Le président d'une « Ligue pour les familles nombreuses » faisait dans un petit bourg de Bavière une tournée de propagande pour la repopulation. Ses explications données, il interrogea cordialement, familièrement, les petits bourgeois, les ouvriers, les paysans groupés autour de lui.

— Qu'est-ce qui vaut le mieux, demanda-t-il, avoir un million de marks ou douze enfants ?

— Pour sûr, fit aussitôt une voix, avoir douze enfants.

— Bravo, mon ami, dit le conférencier. Et voulez-vous nous dire pourquoi ?

— C'est l'évidence même, fit l'hom-

« s'èrou estai faches per aco ; la ter-ro fendudo, soulelbedo, se birabo como uno pascado, lusento e fu-marlado, al soulelh que se lebabo. « La rego darriè s'aloungabo, drecho, prioudno, sans uno trêcho, sans un plec, Paue à paue las bersanas li passabou. »

Ecoutez, dans un autre ordre d'idées, ce que le paysan pense de la journée de huit heures :

« Sabi pas quès aqnel paure d'esprit que perpouset un jour à la Crambo, de limita à uech ouros la journado del paisan. « Li bouldrio pla manda aqueste librou en li requestant de mèdita sus aqel tailhou. Que li bengon dous jours, aissi, aquesses rejour-maires s'esquissa las cassoos per notes rastouls. De que diaussis aè-ro se bòi matina de quicon que li conneissou como lous porcs à rama lous sèses ? La Franso sario leù proprio mas que nous jaguès. « sem toute l'annado seje ouros sus binto-quatre... »

Dans cette histoire de la famille Bertuac je serais tenté d'appeler une monographie romancée, chevau-que une trentaine d'années d'agriculture en Rouergue avec tous les progrès pastoraux, ni une fable. Il nous met en face de la réalité et aux prises avec toutes les difficultés du labeur des champs. S'il décrit les travaux des saisons d'un style poétique, il n'en dissimule ni la peine, ni les tourments. On sent la vérité, on sent que c'est vécu et que l'auteur n'a pas eu comme tant de romanciers régionalistes parisiens, à se creuser les méninges pour corder une intrigue en l'encadrant de clichés.

Au fond, l'histoire de la famille Bertuac n'est autre que celle de toutes ces belles lignées terriennes du Rouergue qui conservent indemnes les traditions d'attachement à la terre, se dépitant de la mortelle routine et se mettant à la page du progrès.

Ecoutez plutôt cette profession de foi :

« Bertuac abio uech familhos, elses dous, la menino, la tanto Rouseto, « lou pastre, quatre bailetts, dos sir-cous fassiou al ras de bint à tanto cado jour. « Quatre efants è quatre filhos, « que toutes li abion constat jusqu'à z-a duèi è qui li constabou enqèro. « Aco d'aguai rat ! Lou pages abio toujours gardi sans ne res laissa per dre la santouso et simpleto mou-rato dels reires (ancêtres) : la fé, « de trabal è de drolles ! Mourato « pas ta nèco como n'a que cresou, « è lou jour es pas luèn ouen nous « trairem lous pèsses (cheveux) de « z'abè tout renegat. « Qu'a pas qu'un drolle n'a pas « cap ! que dono à naisse dono à « païsse ! Un oustal sans drolles es « un castel sans senhe ! sou de prou-berbis belcop apudatats al temps de « duèi, è lous afas bou pas milhour « per aco. »

De cette morale, hélas ! qui incarne le bon sens de nos aïeux, prenons-en de la graine...

Ernest LAFON.

Lire la suite en deuxième page

me qui avait parlé. La preuve en est que si j'avais un million de marks, j'en voudrais encore plus, au lieu que si j'avais douze enfants, je m'en contenterais certainement.

Histoires écossaises.

Un Ecossais, pris d'une rage de dents se décide à aller chez le dentiste. Celui-ci l'examine et lui annonce qu'il faut extraire la molaire, cause du mal.

— Combien cela va-t-il me coûter ? demande l'Ecossais sur un ton d'angoisse.

— Cela dépend, répond l'homme de l'art. J'ai deux tarifs : 20 schillings pour l'extraction sans douleur, 10 schillings pour l'extraction ordinaire.

— Eh bien ! fait l'Ecossais, enlevez-moi ma dent pour 15 schillings : à ce prix-là, ce doit être supportable !

L. LIEUR.

Chronique du Lot

Chronique régionaliste.

Pourquoi ça.

AL CANT DE L'ALAUZETO

(2^e article et fin)

Suite de l'article de 1^{er} page
Je suis au regret de ne pouvoir que signaler toutes ces belles pages qui, sous l'attrayante forme du roman, constituent un excellent traité d'agriculture où l'on apprécie les transformations successives qu'un propriétaire intelligent peut introduire dans son exploitation.

Mais il faut bien en arriver à une conclusion que je trouve toute faite dans la préface même de l'ouvrage, sous la signature de M. H. Bousquet, président de la Société des Lettres, Sciences, Arts de l'Aveyron :

L'ouvrage de M. Henri Mouly, « c'est un nouveau Poème de la terre », et, à vrai dire, je ne connais rien « dans notre littérature qui respire un sens plus ferme, plus plein, plus direct de la vie rurale, qui en évoque d'une éloquence plus réaliste et plus émouvante toutes les péripéties.

« ...L'œuvre de M. Mouly dépasse de donc de beaucoup la portée d'un enseignement didactique. Elle restera comme un monument élevé à la glorification de la race rouergate ; et nous imaginons volontiers qu'elle prendra rapidement sa place dans chaque maison de notre pays.

« Elle y pénétrera avec d'autant plus d'aisance qu'elle est écrite dans notre langue propre, dont elle fait revivre avec une virtuosité prodigieuse la riche vocabulaire et les « tours » imagés. Considérée sous ce seul aspect, elle va rejoindre les « livres éternels de Besson, à côté desquels elle n'est pas indigne de figurer. »

Et sans vouloir déflorer cette si judicieuse conclusion, qu'il me soit permis d'y ajouter une note personnelle :

Un grand écrivain ou un grand peintre ont le plus souvent tiré leur inspiration d'un lieu unique qui, dans la plupart des cas, n'était autre que la terre natale. Ce n'est qu'en absorbant toute la sève du terroir, qu'en s'imprégnant de la poésie de son climat, des vertus de sa race qu'ils ont pu arriver à la perfection. Tous ceux qui n'ont eu ni le temps, ni les moyens de sucer cette nourriture, d'apprendre à cette vivante école ne peuvent que produire des œuvres sans saveur et sans profondeur, dans le roman régionaliste.

M. Henri Mouly, tout comme Fabié, est l'incontestable poète-écrivain de son terroir. Le Rouergue doit être également fier de lui.

Ernest LAFON.

Al cant de l'Alauzeto, par Henri Mouly, chez P. Garrère, éditeur à Rodez, un vol. 186 pages, 9 fr. 75 franco.

Vote de nos Députés

Sur la disjonction de l'article 3 bis de la loi de finances, réclamée par le Gouvernement qui avait posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Delport.

Contre : MM. de Monzie et Maivy. La Chambre a repoussé par 286 voix contre 281.

Contributions Indirectes

MM. Durand et Pezet, vérificateurs des Contributions Indirectes à Saint-Céré sont reçus au concours pour le grade de contrôleur.

L'impôt sur le revenu

D'une statistique relative à l'impôt général sur le revenu, nous extrayons les renseignements suivants pour le Lot.

Contribuables 2.641 ; revenus : 48 millions 143.300 francs ; impôts : 42.561 francs.

Compatriote

Notre compatriote, M. Bru, ancien élève du lycée Gambetta, administrateur de 1^{re} classe des colonies, détaché dans les conditions de l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913, a été réintégré dans les cadres et mis à la disposition du gouverneur général de Madagascar.

Fédération Agricole du Centre-Sud

Au cours d'une réunion tenue à Tulle, sous la présidence de M. Faure, sénateur, président de l'Assemblée des Chambres d'Agriculture de France, le bureau fédéral a été constitué.

M. Maurel, administrateur de la Fédération du Lot, a été élu vice-président.

Il a été aussi désigné comme délégué suppléant à la C. W. A. A. pour 1930.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante, à la date du 20 janvier 1930 : « Football-Club de Larroque-Toirac (Lot). Siège social, à la mairie, But : Education physique. »

Incendie

Un incendie a éclaté dans une maison située près du barrage d'Orgueil (commune de Maury), dans la soirée de dimanche. Les dégâts sont assez importants.

LA BONNE VIE

Tout a été écrit sur « l'exode rural » et le « retour aux champs ». Mille comités, sociétés ou offices existent de par la France qui se sont donnés pour but la stabilisation au village des gens instables et malheureux de leur instabilité.

Aujourd'hui nous lisons dans les journaux parisiens un appel d'une œuvre de ce genre.

Son préambule ressemble à tous les préambules romantico-ruraux : vous êtes malheureux à Paris, tandis qu'à la campagne la vie est large et facile, quittez Paris et allez à la campagne ; c'est simple, c'est à la portée de tous les cerveaux :

« Et je songe aux miséreux parisiens qui grelottent le ventre creux dans leurs taudis glacés... Ah ! comme ils seraient heureux, sous des habits de paysans, se chauffant tranquillement dans la cuisine de quelque ferme accueillante ! Et combien d'entre eux aimeraient troquer leur sixième ou leur place sous les ponts de la Seine, contre la petite maison rustique qui sourit au bord de la route et où l'on rentre le cœur content, après une bonne journée de labeur ! »

C'est d'après l'auteur de cet article une œuvre « patriotique et sociale » pour les propriétaires de l'embaucher les gens du « sixième et ceux qui logent sous les ponts de la Seine ».

Nous n'en disons rien. Nous dirions même que c'est une œuvre d'abnégation, de dévouement, d'un dévouement qui touche au « poirisme ».

Parce que nous ne croyons pas que ces infortunés parisiens soient susceptibles de faire des fortunés paysans.

Si les paysans quittent la ferme, c'est bien un peu parce qu'elle n'a rien de la « maison rustique » qui sourit au bord de la route. Chez nous les maisons — rustiques ça c'est certain — ont plus souvent l'air de pleurer que de rire... Quant à être « au bord de la route »... ça dépend du sens qu'on donne au mot : route.

Et puis, c'est l'éternel dada de ces braves gens un peu illuminés qui construisent des « œuvres patriotiques et sociales » en chambre close. Pour eux, la vie à la campagne, c'est la liberté, la santé, les « bonnes journées de labeur, c'est la campagne poétique, celle des fleurs, des arbres embourbés, des fontaines, c'est la campagne qu'ils n'ont connue qu'au cours de leurs vacances, à la chasse ou en parties de plaisir.

Il serait plus juste et plus sincère de présenter les choses sous un autre jour et de les peindre telles qu'elles sont.

Par exemple, après avoir offert la soupe chaude et le logis spacieux, on pourrait ajouter :

Travail de 8 à 18 heures par jour. Soigner le bétail dimanche et semaine avant le lever et après le coucher du soleil.

Faire le bois quand il gèle ? Charger le foin ou la moisson quand on cuit.

Les pommes de terre s'arrachent et se récoltent au niveau du sol.

Possibilités de manipuler le fumier et l'acide sulfurique.

Salaires au rendement. Nourriture variable. Ni vacances, ni cinéma, ni dancing, ni apéro ?

Chemin de fer à 30 kilomètres. Ecole à 6 kilomètres. Médecin au chef-lieu d'arrondissement.

Et ce n'est qu'après avoir pris connaissance de ces divers avantages, après avoir signé l'engagement de s'y astreindre, que le « pauvre » parisien, serait d'après nous, autorisé à chercher un emploi à la campagne.

Ces conditions renversent un peu les préoccupations des bonnes œuvres...

Elles nous semblent de la plus élémentaire nécessité. Et lorsque les paysans y trouveront des souscriptions, et alors seulement, ils seront enchantés d'ouvrir les bras à leurs anciens compatriotes qui les ont abandonnés pour les « ponts de la Seine » ou les « taudis glacés ».

Tout le reste n'est que comédie et temps perdu.

LE RALEUR.

Affaire de mœurs

Nous avons relaté qu'un tailleur du canton de Lauzès, âgé de 75 ans, était accusé d'attentat aux mœurs.

L'enquête, sur cette affaire, est close ; l'inculpé a reconnu les faits qui lui sont reprochés par des jeunes gens de 17 ans environ.

Il a été laissé en liberté.

Suicidée

Une jeune fille, Marguerite V..., de Capdenac-le-Haut, s'est suicidée en se tirant un coup de fusil dans la région lombaire.

Cette pauvre fille souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 1930

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni, dimanche matin, à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. de Monzie, maire-député.

A l'ordre du jour, une seule question était inscrite : élection des délégués sénatoriaux.

A 9 heures 1/2 tous les conseillers municipaux présents, et, conformément à la loi, il a fallu attendre pendant 1 heure l'arrivée des retardataires.

Il manquait 4 conseillers, dont 2 s'étaient fait excuser.

Enfin, à 10 heures, un retardataire arriva, mais la séance ne fut ouverte qu'à 10 heures 1/2.

Il fut alors, procédé à l'élection des délégués.

Volants : 22. Voix exprimées : 21. Sont élus délégués titulaires : MM. le docteur Calvet, Salanié, Gayet, Nicolaï, Caminade, Paubert, Marmiesse, Cournéde, Alayrac, Ferrando, Malique.

Délégués suppléants : MM. Caillau, Boi, Dellard.

Tous furent élus par 21 voix.

Mais dira-t-on, que firent les Conseillers municipaux pendant 1 heure, en attendant l'heure du scrutin ?

Une intéressante parole eut lieu, dont il faut bien reconnaître, M. de Monzie fit en grande partie les frais.

Le public, composé de deux personnes, membres de la presse y prirent également, une part.

On causa des nombreuses affaires intéressantes notre cité ; on échangea des vues, on fit des projets.

Mais comme la réunion, bien que publique, ne comportait la discussion officielle d'aucune question, il ne nous est pas possible, — les journalistes savent être discrets, — de donner un compte rendu.

Bref, malgré le mécontentement manifesté par une certaine partie du public qui protestait contre les retardataires, la matinée de dimanche, dans la salle du Conseil municipal, se passa, de façon tout à fait agréable.

A 11 h. 1/4, le public se retira, mais le Conseil tint une petite réunion relative à la question du monument aux morts.

A 11 h. 1/2, la séance était levée.

Retraites ouvrières

Dans le tableau d'avancement des fonctionnaires et commis des services des préfectures pour l'année 1930, nous relevons avec plaisir le nom de M. Berber, inscrit en avancement de classe, à dater du 1^{er} janvier 1930.

Nos félicitations.

Chronique des Théâtres

L'Attachée

C'est le plus formidable succès de rire du Palais-Royal que le Cycle Ch. Baret nous annonce pour bientôt.

Partout, cette pièce hilarante remporte, comme à Paris, un triomphe qui dépasse tous les succès de ce joyeux théâtre.

L'interprétation sera hors pair avec, en tête, l'exquise Andrée Divonne.

C'est une date dans l'histoire du rire !

Pour avoir Adrienne

Nous apprenons que la tournée Comédia donnera au Théâtre Municipal, le 23 courant, « Pour avoir Adrienne ». Comédie en 3 actes de M. Louis Verneuil. C'est une pièce gaie que tout le monde peut et doit entendre.

PALAIS DES FÊTES

Mercredi 19 Jeudi 20 (matinée et soirée)
Une œuvre bien française

LA COUSINE BETTE

avec Henri Baudin, Charles Lamy, Alice Tissot, Germaine Rouer, Suzy Pierson, etc.

Cette fois, Balzac n'a pas été trahi et ses personnages les plus exécutés de « LA COUSINE BETTE » vivent à l'écran avec une intense vérité. Des films comme LA COUSINE BETTE, qui sont des œuvres énormes, sont nécessaires car elles servent notre patrimoine.

Comique 2 parties
LE FORGERON DE LA COUR DIEU
ORCHESTRE (fin)

Foire du 15 février 1930

La foire du 15 février 1930 a été assez importante. Voici les cours pratiqués.

Bœufs d'attelage de 4,000 à 7,500 francs la paire ; moyens, de 3,500 à 6,000 fr. ; Bœuf gras, 220 à 240 fr. les 50 kilos.

Agneaux, de 8 à 8 fr. 50, le 1/2 kilo ; moutons, de 6 à 7 fr., le 1/2 kilo ; brebis d'élevage, 350 fr. pièce.

Marché : poulets, 6 fr. 75 ; poules, 6 fr. 25 ; dindons, 6 fr. 25 ; lapins, 3 fr. le 1/2 kilo.

Pigeons, 8 à 12 fr. la paire. Œufs, 7 fr. la douzaine. Halle. — Pommes de terre, 26 fr. les 50 kilos ; Mais, 65 fr. les 80 litres. Truffes, 80 fr. le kilo.

Pescotti et chasseur au sanglier !

Encore un exploit (!) de chasse ! de chasse aux sangliers !

On sait que les battues sont organisées dans notre région pour détruire ces indésirables qui commettent de graves dommages dans les propriétés.

Ces battues sont réglées, méthodiquement, militairement même, si l'on peut dire, puisqu'aussi bien, c'est un « lieutenant » qui les dirige.

Donc, — d'après ce que l'on narrait, un de ces soirs, — certain jour, il y eut une battue dans les environs de la commune de Vers. Nous précisons.

Sur le plateau qui domine la vallée, les chasseurs poursuivaient un sanglier. Les chiens le harcelaient, et les chasseurs attendaient le moment pour tirer.

Mais le sanglier harassé n'hésita pas. Il quitta le plateau, au galop, dégringola la côte abrupte, tomba sur la route de Vers, et, entendant les chiens aboyer, il franchit le talus de la route, sauta dans le fleuve Lot !

A l'endroit précis où l'indésirable animal tomba, se trouvait, confortablement installé, un pescotti qui, depuis deux heures, tentait de prendre une friture de goujons !

Le pescotti — c'est lui qui l'a raconté — a déclaré « qu'il fut épouvanté ! « Une bête énorme était tombée sur ma ligne ! Foi de pêcheur ! j'ai tiré la ligne, mais la bête l'avait cassée et la bête traversa la rivière ! »

Bon sang de bon sang ! Qu'êtes acco ! Le pescotti croyait que c'était un crocodile, peut-être !

Mais des chiens arrivèrent sur la berge en aboyant, puis des chasseurs essouffés survinrent et demandèrent au pescotti : « Où est le cinglar ? »

Le pescotti, homme placide, était ahuri par l'incident et ne comprenait pas. Les chasseurs lui expliquèrent qu'ils traquaient un sanglier, un « cinglar » et qu'il avait sauté dans l'eau !

Et le pescotti comprit, alors ! et il se remit de son émotion !

Depuis, on parle de cet exploit. Dans 1 ou 2 ans, au maximum, nous entendrons le pescotti raconter cette histoire de pêche, en disant qu'il a pris à la ligne, dans le fleuve Lot, un sanglier !!!

Ce disant, nous n'exagérons rien ! Les sourds, seuls, ne l'entendront pas !

L. B.

HEUREUX VEINARDS

Au dernier tirage de La Séquanaise, 14 février 1930.

Sur les Un million huit cent mille francs distribués au tirage du 14 février 1930 de la « Séquanaise Capitalisation » entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat. Un million quatre cent mille francs ont été attribués au tarif W.

Parmi les adhérents bénéficiaires de ce tirage, nous comptons sept de nos compatriotes de notre région :

18.000 francs, M. Audouin à Cahors, porteur de titres W. n° 738.740 à 742.

6.000 francs, M. Mignot Louis à Labarre, Cahors, titre W. n° 88.746.

6.000 francs, Mme Carrière Marie, à Labarre, Cahors, titre W. n° 88.747.

6.000 francs, M. Feix Elie, à Bétaille, titre W. n° 738.743.

6.000 francs, M. et Mme Chaboy, à Loupiac, par Puy-l'Evêque, titre W. n° 88.745.

Et pour le titre L. les 4 adhérents suivants :

2.500 M. Andrieux Fernand, à St-Cyprien Lot, titre L. n° 184.181.

2.500 M. Vessio André, à Rouffiac, Commune de Carnac, titre L. n° 83.645.

2.500 Mme Mailhé Julia, à Port de Grézels, titre L. n° 83.649.

2.500 M. Comte Gabriel, à Combécave par Figeac, titre L. n° 83.063.

Félicitations aux heureux gagnants.

Il avait monté le coup aux gendarmes

Samedi soir, les gendarmes rencontrèrent sur la route de St-Georges, un propriétaire habitant les Ramonets, nommé B...

Celui-ci était à bicyclette, mais les gendarmes s'aperçurent qu'elle n'avait pas la plaque de contrôle de l'année.

Le cycliste répondit qu'il avait acheté, il y avait longtemps, une plaque dans un débit de tabac de la rue Nationale. Mais il l'avait oubliée chez lui.

Les gendarmes crurent à sa parole, momentanément.

Les gendarmes sont méfiants par profession. Ils laissèrent partir le cycliste, mais ils se rendirent au débit de tabac de la rue Nationale où ils demandèrent à voir le registre où sont inscrits les acheteurs de plaques de bicyclette.

Ils constatèrent que le dernier inscrit était le cycliste en question.

Et le receveur burlesque déclara qu'il venait de délivrer cette plaque, il y avait à peine 45 minutes à un propriétaire des environs de Cahors.

C'était le cycliste des Ramonets. Les gendarmes estimèrent que celui-ci leur avait monté le coup et, illico, ils dressèrent procès-verbal contre lui.

Bal

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi, que le bal annuel de l'Amicale Aveyronnaise aura lieu dans la salle du Palais des Fêtes.

Inutile de dire que, comme d'habitude ce bal obtiendra un vif succès.

En correctionnelle

L'affaire de mœurs de Puy-l'Evêque dans laquelle sont inculpés les nommés Fiabard, Delmas et Pradel, aura son épilogue devant le tribunal correctionnel. Il en sera de même de l'affaire d'outrages à la pudeur reproché à un ouvrier agricole sur la fille de M. Filhiol, maire de Cassagnes.

Le Coup du Trésor Espagnol

Un honorable et sympathique entrepreneur de Cahors a reçu la fameuse lettre du prisonnier espagnol !

Cette lettre est classique, et cependant, malgré les avertissements donnés, il arrive que des naïfs se laissent prendre aux boniments qu'elle contient.

Une fois de plus, nous la publions, de façon que ceux qui pourraient la recevoir, soient circonspects et comprennent qu'elle n'est que l'œuvre d'un escroc.

Voici cette lettre :

« Monsieur,

« Je suis, ici, prisonnier pour faillite et je viens vous demander si vous voulez m'aider à sauver une somme de 1.800.000 francs que je possède en billets de banque, dans une malle qui se trouve, à cause de circonstances que vous connaîtrez, en dépôt dans une gare, en France.

« Il faudrait pour cela que vous veniez ici payer au greffe du tribunal les frais de mon jugement afin de lever la saisie de mes bagages et pouvoir, ainsi, vous emparer d'une valise à secret dans laquelle j'ai caché le précieux chemin de fer, indispensable pour retirer la malle de la gare.

« En récompense, je vous abandonnerai, volontiers, le tiers de la somme.

« Je ne puis recevoir votre réponse directement en prison, mais si vous acceptez, vous enverrez rapidement une dépêche à une personne de confiance qui me la remettra en toute sûreté.

« Dès votre réponse, je me ferai connaître et je vous confierai tout mon secret.

Toutefois, le signor cabellero ne signe pas, mais il donne une adresse : Mario Marti, San Juan Abadeas (Espagne).

Et dire que ce truc fait toujours des dupes.

En vérité, depuis le temps qu'il est employé, il devrait être connu et... usé !

Mais les poires sont éternelles !

Indélicatesse

Un menuisier de Grolejac (Dordogne) trouva, en 1927, plusieurs Bons de la Défense Nationale, appartenant à un propriétaire du Lot.

Il voulut souscrire à un emprunt et présenter ces bons.

Mais opposition avait été faite et le menuisier dut reconnaître que ces bons ne lui appartenaient pas.

Il sera poursuivi pour vol.

Vol de 4.000 francs

Le 16 février, entre 10 et 11 h. 30, il a été volé au préjudice de Mme veuve Loygues, demeurant à S-Martin-le-Redon, une somme de 4.000 francs en titres et billets de banque et des bijoux.

Il n'a pas été constaté d'effraction extérieure. Certains déplacements d'objets paraissent simulés.

On croit que les voleurs connaissent les lieux.

La gendarmerie de Puy-l'Evêque enquête.

Pendu

Le Parquet a été informé qu'on avait trouvé pendu le corps du nommé J..., âgé de 50 ans, demeurant à Cantemerle, près Figeac.

À la suite des constatations légales, il a été reconnu que J..., qui ne jouissait pas de ses facultés mentales, s'était suicidé.

Trompant la surveillance dont il était l'objet, il s'était rendu dans la grange de sa maison et avait mis fin à ses jours.

Qui l'a trouvée ?

Il a été perdu une manivelle de mise en route d'une auto Citroën B-14, dans la traversée du quai Champollion.

La neige

La neige est tombée sur Cahors, mardi matin, vers 8 heures 1/2.

En quelques minutes, le sol était recouvert d'une légère couche de flocons. Lundi, quelques flocons étaient tombés. C'est la première neige de la saison qui tombe sur Cahors.

Le froid est vif.

Les Sports

UN GRAND EVENT SPORTIF

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Division d'Honneur)

QUART DE FINALE

La Fédération Française de Rugby nous a enfin confirmé l'heureuse nouvelle qu'un télégramme reçu dans la soirée de jeudi laissait espérer aux sportifs cadurciens.

Répondant aux vœux de l'Aviron Cadurcien la F.F.R. vient de lui donner satisfaction.

Cahors a été désigné comme lieu de rencontre entre l'Union sportive Montalbanaise (1) (Pyrénées) et le Club Athlétique Bristyle (1) (Limousin), pour disputer leur match de Championnat de France, quart de finale de la Division d'Honneur.

Le Comité de l'Aviron Cadurcien remercie d'abord la F.F.R. de son geste, et espère ensuite qu'il ne sera pas vain ; le public saura comprendre cet effort décentralisateur.

« C'est une nombreuse dimanche, et le Stade Lucien-Desprats prendra rang parmi les terrains de rencontres officielles. Cahors sera ainsi assuré d'avoir d'autres matches officiels.

Les équipes de l'U. S. Montalbanaise et du Club Athlétique Bristyle, qui se rencontreront dimanche prochain sur notre stade, sont de vieilles habituées du Championnat. Depuis longtemps, elles

l'arme de la Gendarmerie, est affecté à la brigade de Quérigat (Ariège).

Délégés sénatoriaux. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, 16 février, sous la présidence de M. Delpech, maire à l'effet d'élire les délégués à l'élection sénatoriale du 23 mars.

Ont été élus :
Délégés titulaires : MM. Vaysse, J. Soulié.
Délégué suppléant : M. Rey.
M. Delpech, conseiller d'arrondissement, était délégué de droit.

Labastide-du-Vort

Elections sénatoriales. — Dimanche, 16 février, à 9 heures, le Conseil s'est réuni à la mairie en vue d'élire un délégué titulaire et un suppléant pour l'élection sénatoriale du 23 mars 1930.

Ont été désignés à l'unanimité : M. Labro Auguste, maire, délégué titulaire, et M. Lafage Victor, adjoint, suppléant — A. B.

Montgast

Distinction méritée. — Nous avons appris avec plaisir que M. Galthié Antoine cultivateur à Bédé, était nommé chevalier du Mérite Agricole. Le père Galthié, comme on l'appelle familièrement est un vétéran de l'agriculture. Agé aujourd'hui de 89 ans, il est né sur cette terre de Bédé, y a grandi et vieilli. Il a eu de nombreux enfants, vous comme lui à la terre. Aussi aime-t-il passionnément ce patrimoine familial qu'il a agrandi à la sueur de son front, secondé par sa digne épouse, âgée elle-même aujourd'hui de 82 ans.

Nous pouvons dire que tous les agriculteurs de notre commune ont applaudi à cette nomination si bien méritée.

Notre tour nous adressons nos bien sincères félicitations à M. Galthié.

St-Denis-Catus

Délégué sénatorial. — Guyoneaud a été élu par 8 voix contre 2 à M. Calmel, maire.

Labanque

Des marchands de fortunes. — Ces jours derniers, les maisons des hautes de notre commune étaient visitées par un couple portant beau, obséquieux, muni d'une belle malette et se disant mandatés par la Compagnie U américaine pour acheter des antiquités.

A la vue d'un vieux buffet ou d'une lingère sans aucune valeur, ils l'estimaient à un prix variant de trois mille à six mille francs et sans trop débattre en devenant acquéreur, laissent au propriétaire, une feuille détachée d'un carnet à souche.

Un grand camion devait dans quelques jours venir enlever les achats et solder en même temps. Les marchés étaient vite conclus, un vieux blazis, plus il était bossu, plus grande était sa valeur de deux à trois cents francs, les vieux fusils à piston, deux à trois mille francs ou bien échangés avec un Darne de même valeur. Les chauffeurs bassinoires estimés deux cents francs le trou, celui du milieu n'avait pas valeur. Les louis d'or seraient payés 280 fr. Certains propriétaires en ont vendu ainsi pour cinquante mille francs ; et, tout heureux d'avoir une valeur mobilière qu'ils n'avaient jamais soupçonnée, s'empresaient d'établir ces messieurs et dames et de leur offrir à boire et manger. A la campagne, c'est le moment des provisions de graisse, naturellement la conversation tombait sur la charcuterie de ville dont Madame avait des nausées, trouvant incomparable celle qu'elle goûtait, c'est avec plaisir qu'on lui offrait à accepter soit un boudin, saucisse ou pâté.

Nous avons été informés que c'était un couple de romanchels, le monsieur sortait de purger quatre mois de prison.

On se demande jusqu'où va la roublardise pour vivre au dépens de la naïveté des bonnes gens.

Démographie du canton. — Naissances, 62 ; Mariages, 30 ; Décès, 156. — Pour la commune de Labanque : Naissances, 16 ; Mariages, 8 ; Décès, 31. Triste constatation ! le pays se meurt !

Belfort-du-Quercy

Délégés sénatoriaux. — Le 16 février à 9 heures du matin, réunion du Conseil

municipal pour l'élection des délégués sénatoriaux.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gantecorp Germain.

Par 11 voix sur 11 votants ont été désignés : MM. Planchou, maire, délégué titulaire ; Marconnié de Vicary, délégué titulaire ; Canihac Albert d'Hélios, délégué suppléant.

Beauregard

Election des délégués sénatoriaux. — L'élection a nécessité 3 tours de scrutin. Aux deux premiers tours aucun candidat n'a obtenu la majorité. Au 2^e tour M. Pradié, maire, M. Gasc Louis, adjoint, ont obtenu chacun 6 voix et MM. Flaujac Eugène et Filhes Louis, choisis en dehors du conseil municipal, ont obtenu chacun 6 voix. Flaujac Eugène et Filhes Louis ont été proclamés délégués titulaires par bénéfice d'âge.

Après 3 tours de scrutin, M. Vialatte Victor, pris en dehors du conseil municipal, est élu délégué suppléant par bénéfice d'âge, avec 6 voix, contre M. Gasc Louis, adjoint, qui a obtenu le même nombre de voix.

Montcuq

Enregistrement. — Nous avons appris avec le plus grand plaisir que notre jeune et sympathique compatriote, M. Pierre Muret, receveur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, à Pouzauges (Vendée), venait d'être élevé de la 3^e à la 2^e classe avec effet du 16 décembre dernier.

En cette circonstance, nous sommes très heureux d'adresser à M. Pierre Muret, nos plus vives et sincères félicitations.

M. Muret est le fils cadet de notre excellent ami M. Numa-Muret, vétérinaire dans notre localité. — J. P.

Foire du 14 février. — Cette foire, favorisée par une belle journée, a été d'une grande importance. Nombreuses ont été les transactions et tout particulièrement sur les animaux de l'espèce ovine.

Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : Bœufs d'attelage, de 6.000 à 7.000 fr., vaches, de 5.000 à 6.000 fr., génisses de 4.000 à 5.000 fr. ; taureaux, de 3.000 à 4.000 fr., le tout la paire ; bœufs, pour la boucherie, de 190 à 220 fr. ; vaches, de 160 à 190 fr., le tout les 50 kilos ; veaux, de 8 à 10 fr., moutons, 5 fr. ; agneaux de lait, de 7 à 8 fr., le tout le kilo ; animaux pour l'élevage, brebis-mères, de 300 à 400 fr. ; brebis, 140 à 200 fr. ; moutons, 110 à 170 fr., le tout la pièce ; porcelets, de 300 à 400 fr., pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets, 6 francs ; poules, 5 fr. ; dindons, 5 fr. ; lapins, 3 fr. le tout le demi-kilo ; absence totale de canards et de pigeons ; pintades, de 30 à 36 fr., la paire ; œufs, 6 fr., la douzaine.

Truffes en petite quantité, vendues de 75 à 85 fr. le kilo.

Marché au jardinage : choux à planter, de 2 à 3 fr. ; salades diverses, de 0 fr. 75 à 1 fr. ; oignons, 3 fr., le tout le paquet ; choux pommes, 1 fr. 25 ; choux-fleurs, de 3 à 4 fr. ; églés, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; salades diverses, de 0 fr. 50 à 1 fr. ; radis noirs, 0 fr. 25 ; artichauts, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, le tout la pièce ; céleri-rave, 2 fr. ; radis roses, 0 fr. 50 ; carottes, 1 fr. 50 ; salsifis, 3 fr. ; scorsonère, 3 francs ; raves et navets, 0 fr. 50 ; oignons, de 1 fr. 50 à 3 fr. ; échalottes, 3 fr., le tout le paquet ; choux de Bruxelles, 6 fr., le kilo ; ails, de 15 à 20 fr., les cent têtes ; poireaux, 2 fr. 50 la douzaine ; pommes, de 3 à 5 fr., le boisseau.

Plants de vignes en quantités, vendus de 25 à 30 fr. le cent.

Halle au grains : Blé méant ; maïs, 55 fr. les 60 kilos ; avoine, 45 fr., les 50 kilos ; pommes de terre, 25 fr. ; pommes de terre de semence, 40 fr., le tout les 50 kilos ; grains de sainfoin, 4 fr. ; trèfle violet, 4 fr. 50, le tout le kilo ; luzerne, 40 fr. les 25 kilos ;

La prochaine foire aura lieu le lundi, 3 mars.

Duravel

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Rey, maire, pour la désignation des délégués sénatoriaux. Tous les conseillers étaient présents, sauf M. Gélol, excusé.

MM. Rey et Cazabonne ont été désignés comme délégués titulaires, et M. Cax, adjoint spécial, comme délégué suppléant.

Le Conseil a tenu une deuxième séance, pour examiner la question de l'électrification de la gare, et le projet d'exploitation des peupliers abattus au champ de foire. Les décisions de ces articles sont réservées pour une prochaine séance, après un nouvel examen.

L'établissement d'un devis pour une réparation à la toiture d'une des chapelles de l'Eglise est approuvé par le Conseil.

M. Filhol Emile est désigné comme délégué du Conseil pour dresser la liste des électeurs à la Chambre d'agriculture du département. Les répartiteurs pour l'année 1930 sont également nommés.

Enfin une demande d'allocation est examinée.

La température. — Le temps s'étant mis au beau, nous avons eu vendredi une journée exceptionnellement chaude et superbe. Mais cela pour bien peu de temps, car le vent et la pluie ayant fait rage durant toute la nuit de samedi à dimanche le ciel est maussade et le soleil nous boude.

Cependant, et vu le peu de froid de cet hiver, les arbres ; amandiers, pêchers fleurissent à qui mieux mieux, et seront sans doute trop hâtifs pour que les fruits succèdent aux fleurs ; une matinée froide et tout sera perdu ; c'est ce qui nous est réservé.

Sérignac

Mérite agricole. — Sur la liste des nouveaux chevaliers du Mérite agricole nous relevons avec un vif plaisir les noms de nos excellents compatriotes MM. Auguste Dumont, adjoint au maire et Alphonse Dymard, propriétaire à l'Oratoire, commune de Sérignac.

Ces deux croix de mérite agricole ne pouvaient être mieux décernées ; nos amis sont en effet des agriculteurs émérites, très au courant des progrès agricoles et aussi de fermes et ardents républicains.

Nous sommes heureux de leur adresser nos sincères et amicales félicitations.

L. D.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Foire du 15. — Notre grande foire du 15, a été très importante malgré le temps menaçant qui heureusement a laissé passer toute la journée sans averse.

Ce n'est que tard dans la soirée que la pluie est survenue gênant quelque peu les retardataires.

Les divers emplacements du Champ de foire étaient abondamment pourvus et les transactions ont été très nombreuses avec des cours soutenus.

Un ordre parfait dans les installations de la Place Vival avec l'application du nouveau plan dressé en collaboration avec les forains.

Tous producteurs et commerçants ont observé exactement la nouvelle répartition des places et la circulation a été facile toute la journée malgré le nombre considérable des visiteurs.

Nous devons signaler qu'une légère baisse a été constatée sur le prix des veaux de boucherie et nous sommes persuadés que les consommateurs ne tarderont pas à en ressentir les heureux effets.

Voici la mercuriale :
Blé, 20 à 21 fr. ; avoine, 8 à 9 fr. ; maïs, 18 à 20 fr. ; haricots, 60 à 65 fr. ; pommes de terre, 5 à 6 fr., le tout le double-décail ; œufs, 5 fr. la douzaine ; beurre, 23 à 24 fr. ; poules, 12 fr. ; poulets, 12 fr. 50 ; lapins, 6 fr. le tout le kilo ; pigeons, 8 fr. 50 à 9 fr. la paire.
Bœufs, 400 à 440 fr. ; veaux, 800 à 900 fr. ; moutons, 500 à 650 fr. ; porcs, 880 à 900 fr., le tout les 100 kilos.

Marcilhac

Foire. — Les foires de Marcilhac sont de plus en plus importantes ; il s'y traite beaucoup d'affaires ; la dernière foire du 12 février tous les bœufs et toutes les vaches amenés ont été vendus.

Voici les cours :
Bœufs de travail, de 5.000 à 7.000 francs ; bouvillons, de 3.000 à 4.500 francs ; vaches, de 3.600 francs à 5.000 francs ; brebis, de 150 à 180 fr. pièce ; porcelets, de 200 à 350 fr. pièce ; poules et poulets, de 5 à 6 fr. la livre ; œufs, 6 fr. la douzaine ; lapins domestiques, 3 fr. la livre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Comité du timbre antituberculeux de Gourdon. — Ainsi que nous l'avons annoncé un fête de bienfaisance aura lieu le mercredi 26 février 1930, à 8 heures 30 du soir, au cinéma-théâtre.

LES FILMS QU'IL FAUT VOIR : « RÉSURRECTION », de Tolstoï

tre, mis gracieusement à notre disposition.
Le prix des places a été fixé à 8, 6 et 3 francs.

La location sera ouverte les 20, 21, 22 et 23 février, de 13 à 15 heures, au cinéma. Le supplément sera de 0 fr. 50 pour toutes les places. Les places seront numérotées et un plan de location dressé par M. Filliol, sera à la disposition des visiteurs. Au bureau se tiendront les membres du comité dont les noms suivent :

Jeu 20, MM. Bardrut et Filliol.
Vendredi 21, MM. Taillade et Lauric.

Samedi 22, MM. Blanquat et Laval.
Dimanche 23, MM. Aufrère et Filliol.

M. Allard a promis d'imprimer gracieusement 350 programmes. M. Drault a gracieusement aussi donné ses concours pour imprimer 350 cartes d'entrée (200 blanches, 100 bleues et 50 or). Les programmes seront vendus 1 franc.

Pendant la représentation, des oranges seront vendues 1 franc et des bonbons 0 fr. 50 par de jeunes élèves de l'E. P. S.

Les commissaires chargés de placer les spectateurs seront MM. Bardrut, Filliol et Laval. M. Mayaudon a accepté de tenir la caisse à l'entrée de la représentation ; MM. Taillade et Blanquat, le contrôle.

Voici le programme élaboré :

Première partie. — Orchestre : « Jeanne Maillotte », par l'Harmonie ; M. Picou, M. Gineste, M. Constantin, Mlle Alibert ; une pièce, « Bridou » ; deux chansons comiques, Domène ; chœur de l'E. P. S.
Entr'acte : 15 à 20 minutes.

Deuxième partie. — Orchestre : « La Fille de Madame Angot », projections expliquées par M. Bullit, sur la région gourdonnaise ; M. Paul Lauric, solo de saxophone ; Saynète ; M. Maury ; féerie.

Aucune entrée de faveur ne sera distribuée. Des places seront réservées aux membres de la musique, aux jeunes filles de l'E. P. S. et aux amateurs qui prêteront leur concours.

Les membres de la presse entreront sur présentation de leur carte.

Concorès

Mariages. — Les mariages affluent dans notre commune ; de mémoire d'homme, jamais, en si peu de temps, on n'avait vu autant de fiançailles et de mariages.

Ont eu lieu tout dernièrement les mariages de :

M. Roger Irague, facteur-receveur, avec Mlle Julienne Lestrade, institutrice intérimaire.

M. Louis Maillot, propriétaire à Montfaucon avec Mlle Yvonne Terrié, du bourg de Concorès.

Tout prochainement vont avoir lieu les mariages de :

M. Lucien Terrié, propriétaire à Haute-Serre, avec Mlle Marcelle Fauge, de Peyrilles ;

M. Martial Moncutié, boucher, avec Mlle Ida Cahnon, de St-Germain.

M. Cyprien Malbec, propriétaire, avec Mlle Ermeze Dégat, tous deux domiciliés aux Gays.

M. Roger Bernat, propriétaire aux Dounes, avec Mlle Antonia Gaydou, du bourg de Concorès.

M. Léopold Moncutié, propriétaire à Peyrilles, avec Mlle Marie-Rose Serres, de Lapoujade.

A tous ces jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Distinction. — MM. Abel Besservé et Jean Terrie, tous deux propriétaires et conseillers municipaux, viennent d'être décorés du mérite agricole.

le. Qu'ils reçoivent toutes nos félicitations.

Election sénatoriale. — MM. Larive, maire, et Audureau, adjoint, ont été nommés par 11 voix sur 12 votants, délégués titulaires pour les prochaines élections sénatoriales et M. Bazillou Urbain, par 12 voix sur 12 votants, délégué suppléant.

Nos félicitations à ces trois élus.

Salviac

Funérailles. — Samedi, 15 février, à 10 heures du matin, au milieu d'une nombreuse affluente de parents et d'amis eurent lieu à Salviac les funérailles de M. Célestin Malbec, propriétaire à Salviac, décédé à Agen chez son fils M. Georges Malbec.

M. Célestin Malbec était très estimé en notre ville, très doux, très affable, il était surtout apprécié dans le monde rural qu'il connaissait bien à raison de son ancienne profession de commissaire en bestiaux.

Il fut, en 1883, l'un des fondateurs de la Société de Secours mutuels ; il siégea longtemps au sein du Conseil municipal et fut aussi président du Syndicat des planteurs de tabacs de la commune.

L'église de Salviac était trop petite pour contenir la foule des amis de la famille et de ses enfants, MM. le Docteur Elie Malbec et Georges Malbec, receveur de l'Enregistrement à Agen.

Ces nombreux témoignages de sympathie atténueront la douleur de ses fils à qui nous présentons nos bien sincères condoléances et toute notre sympathie.

CHEZ NOS VOISINS

FUMEL

Théâtre. — C'est mercredi 19 février que la tournée Comédia donnera « Pour avoir Adrienne » en 3 actes de L. Verneuil. D'une finesse, d'un esprit et interpellée parfaitement, tout le monde sera heureux de passer là une bonne soirée.

Dernière heure

A la Chambre

La Chambre dans la séance de lundi a discuté la loi de finances.

L'article 3 bis, comportant des dégrèvements pour les petits commerçants, est mis en discussion. M. Denois demande que cet article soit réservé.

M. Malvy combat la disjonction, car l'article 3 bis intéresse 700.000 commerçants. M. Chéron pose la question de confiance.

La disjonction est repoussée par 286 voix contre 211.

Les ministres quittent la salle des séances. Le Gouvernement est démissionnaire.

La démission du Cabinet

M. Gaston Doumergue a accepté la démission et après avoir remercié les membres du cabinet du concours qu'ils ont bien voulu lui accorder, il les a priés d'assurer l'expédition des affaires courantes.

Après le vote de la Chambre, M. Chéron, Ministre des Finances, interrogé par des représentants de la presse, a fait les déclarations suivantes :

« Il y avait un abécès qu'il fallait percer. On ne pouvait pas se battre ainsi sur chaque article de la loi de Finances et livrer les ressources du pays à la démagogie. Mon devoir est, je crois l'avoir bien rempli, m'interdisant de laisser dilapider morceau par morceau les finances de la France.

« J'ai agi en plein accord avec le Président du Conseil. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Le froid à New-York
De New-York. — Un froid terrible a sévi hier, accompagné de fortes chutes de neige.

Il y a eu 17 victimes du froid. 186.000 hommes balaièrent la neige à New-York.

La neige à Paris

La neige est tombée ce matin, dans la région parisienne.

Elle est tombée avec une telle abondance que la réunion hippique d'Enghien a été annulée.

La Conférence navale ne sera pas interrompue
De Londres. — Les milieux officiels estiment inutile d'interrompre la Conférence Navale. On attendra la formation du nouveau Cabinet français.

La crise ministérielle

M. Doumergue a commencé, ce matin, ses consultations.

Il a reçu les présidents de la Chambre et du Sénat.

Il a convoqué, pour l'après-midi, les présidents des grandes commissions et MM. Poincaré, Ratier, Chaulemp, Marin.

REMERCIEMENTS

Le Docteur et Madame Elie MALBEC ; Monsieur Georges MALBEC, Receveur de l'Enregistrement à Agen ; Madame Georges MALBEC et leur fils ; le Docteur et Madame Jean LEYGUES ; Monsieur et Madame Adolphe MALBEC ; Monsieur et Madame Henri MALBEC ; Monsieur le chanoine HENRI MALBEC ; Monsieur le Maire de Gourdon ; Monsieur Marcel MALBEC, Docteur en pharmacie ; Madame Marcel MALBEC et leur fils remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Célestin MALBEC

ainsi que celles qui leur ont donné des marques de sympathie dans cette cruelle circonstance.

REMERCIEMENTS

Madame CARRIÉ Antoine ; Monsieur CARRIÉ François, employé des Contributions indirectes à Bayeux ; Madame et Monsieur MIQUEL et leur fils à Paris ; Madame et Monsieur GAYET à Paris, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Antoine CARRIÉ

pour la banlieue de Paris

ON DEMANDE

UNE BONNE A TOUT FAIRE

sérieuses références exigées

S'adresser au Bureau du Journal

PLACEZ VOS CAPITAUX

sur Immeubles

hypothèques au porteur

à partir de Cinq mille francs

COMPTOIR CENTRAL

de prêts et d'obligations hypothécaires

3 et 5, Rue de Metz, PARIS (X^e)

Correspondant : C. CHARTROU

Agent d'affaires, Figeac

Feuilleton de « Journal du Lot » 29

LES YEUX

QUI S'OUVRENT

PAR

Henry BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »

PASTEUR.

DEUXIEME PARTIE

III

LE JOURNAL D'ALBERT

Février. — Soirée chez Mme de B...

Qu'ont-elles donc à me rechercher ?

Est-ce parce que je ne leur fais pas d'avances ? Ma notoriété les attire.

Curiosité bien naïve ; comme si l'on n'avait pas le meilleur d'un écrivain dans ses œuvres ! Elles flairent mon isolement moral. L'une d'elles m'a dit : « Il y a dans votre Pascal un éloge de la solitude. On dirait que vous en ressentez l'ivresse et que vous en méprisez les femmes. » Le désir revêt donc l'expression du dédain.

Mars. — Une ébauche d'intrigue avec Mme R... J'aime le contraste de ses cheveux noirs et de sa nuque lumineuse, et toute la puissance vitale qui se dégage d'elle. Mais elle est un

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

peu vulgaire, comme il arrive fréquemment à ces beaux êtres de joie.

J'ai vainement tâché de rendre Elisabeth jalouse. Pour elle, le monde se divise en deux catégories : les honnêtes gens et les autres, et nous appartenons à la première qui est de tout repos. Elle n'admet aucun compromis, aucune nuance, aucun désir, aucune passion. Mais ma pensée est libre.

30 mars. — Le printemps est venu à son jour cette année, chose rare. Une lumière blonde flotte, brume légère, dans les rues et sur les places. Les arbres se couvrent de bourgeons et de minuscules feuilles. Quand on marche, un peu déshabitué par l'hiver, on éprouve une bonne lassitude, comme si l'on portait un poids d'allégresse.

Je regarde passer les femmes, plus souples sous les étoffes moins lourdes. L'une d'elles, c'est sûr, va entrer dans ma vie comme dans un jardin ouvert. Je cherche des yeux laquelle sans fixer mon choix sur aucune. Mirage inoffensif et qui me distrait.

Avril. — Laquelle ? Je suis, par moments, comme un chasseur à l'affût. Et puis, j'abandonne une poursuite aussi inutile.

Mon premier amour est l'image de ma vie sentimentale. J'avais quinze ans, et la jeune fille que j'aimais en avait dix-sept ou dix-huit. Je la regardais de loin, et je n'osais pas lui

parler. La voir me donnait une joie que j'avais déjà peine à supporter. Comment aurais-je désiré davantage ? Elle me devina, et ce fut elle qui me fit l'offrande de son cœur. Mais je la repoussai, l'assurant quelle se trompait en croyant m'aimer. Je ne pouvais pas admettre que mon amour cessât d'être une exaltante souffrance.

Quand Elisabeth passait dans les rues de Grenoble, je m'arrêtai, non pour la voir plus longtemps, mais parce que je ne pouvais plus avancer.

Je me

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including 'Fonds d'Etat' and 'Crédit National' with columns for 'Cours du 18 février' and 'Cours du 15 février'.

Table of stock market data for 'Crédit National' with columns for 'Cours du 18 février' and 'Cours du 15 février'.

Table of stock market data for 'Crédit Foncier' with columns for 'Cours du 18 février' and 'Cours du 15 février'.

Table of stock market data for 'Ville de Paris' with columns for 'Cours du 18 février' and 'Cours du 15 février'.

ETUDE

DE Maître Paul MAS NOTAIRE A PUYBRUN (LOT)

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maître MAS, notaire à Puybrun (Lot), les 14 décembre 1929 et 28 janvier 1930, enregistré à Bretenoux, le 30 janvier 1930, sous le numéro 436. Monsieur Marc BAGOU, sans profession, et Madame Blanche VIGNE, son épouse, demeurant ensemble à Meudon (Seine-et-Oise), rue Terrenue, numéro 22, et ci-devant à la gare de Bretenoux-Biars, commune de Biars (Lot), ont vendu à Monsieur Eugène BUREAU, sans profession, et à Madame Julia VAURETTE, son épouse, demeurant ensemble à Nonards (Corrèze) les meubles meublants, mobilier commercial, matériel et marchandises, garnissant le fonds de commerce d'hôtel, actuellement exploité par les époux BUREAU, à la gare de Bretenoux-Biars.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour, après la présente publication, à Puybrun (Lot), en l'étude de Maître MAS, notaire. L'insertion au Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce a eu lieu, dans le numéro du 8 février 1930.

Pour deuxième insertion : MAS, notaire.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie. Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANJÉ préface de Léon Lafage, illustrations de Mlle Alice Millochau (Nouvelle édition) Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Au Tic Tac de la Vieille Pendule

(Contes quercynois) par Eugène GRANJÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adres-

sées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIII^e).

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay et d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et

Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

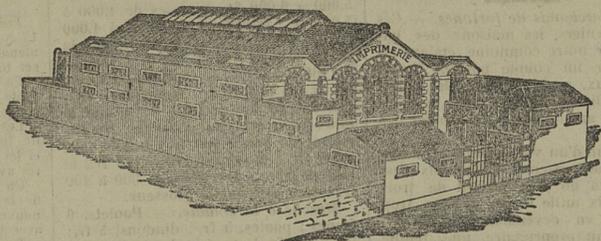
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



SERVICE D'HIVER 1929-1930

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, including stations like Paris (Orsay), Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, including stations like Toulouse, Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, including stations like Cahors, Pradines, Fumel, and Libos.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, including stations like Libos, Fumel, and Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules for St-Denis-près-Martel and Aurillac, including stations like St-Denis-près-Martel, Aurillac, and various intermediate stops.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules for Le Buisson to St-Denis-près-Martel, including stations like Le Buisson, Martel, and St-Denis-près-Martel.

Toulouse à Capdenac, Brive et Toulouse

Table of train schedules for Toulouse to Capdenac, Brive, and Toulouse, including stations like Toulouse, Capdenac, Brive, and Toulouse.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, including stations like Cahors, Capdenac, and various intermediate stops.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules for Sarlat to Gourdon, including stations like Sarlat, Gourdon, and various intermediate stops.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules for Gourdon to Sarlat, including stations like Gourdon, Sarlat, and various intermediate stops.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules for Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, including stations like Paris, Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, including stations like Capdenac, Cahors, and various intermediate stops.